

Partenaires, cette newsletter vous est dédiée.

Elle a vocation à vous donner régulièrement de l'information sur les prestations, aides et dispositifs d'action sociale ainsi que les actions de la Caf du Rhône sur votre territoire.

N'hésitez pas à la relayer dans vos structures ou à vous inscrire pour la recevoir automatiquement à l'adresse suivante : [communication.cafrhone@caf.cnafmail.fr](mailto:communication.cafrhone@caf.cnafmail.fr)

Vous pouvez retrouver le précédent numéro [en suivant ce lien](#)

Bonne lecture.

## A L'ACTU

### La Caf et la Carsat s'engagent

La Caf du Rhône et la Carsat Rhône-Alpes ont signé, le 7 juillet dernier, une convention de partenariat pour simplifier les démarches des assurés et favoriser l'accès aux droits pour les populations fragiles.

▶▶ [Lire la suite](#)

### Partenaires d'accueil, du nouveau sur Caf.fr

Pour accompagner les partenaires d'accueil (Maisons de services aux publics, Espaces France services...) des Caf dans leur mission de facilitation numérique et administrative auprès des usagers devant réaliser des démarches Caf, un nouvel espace vient de voir le jour sur Caf.fr.

▶▶ [Accéder à l'espace @doc partenaires](#)

## PARTENARIATS

### Plan Mercredi

La Cnaf a annoncé plusieurs mesures destinées à faciliter la création de nouvelles places dans les accueils de loisirs sans hébergement dans le cadre du Plan Mercredi.

▶▶ [Lire la suite](#)

### Elus, ce que la Caf vous apporte

Petite enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, convention territoriale globale, objectifs crèches... retrouvez tous les dispositifs de la Caf pour proposer une offre globale de services au plus près des habitants en luttant contre les inégalités territoriales et sociales.

▶▶ [Consulter notre dossier d'informations](#)

## ACTION SOCIALE

### L'accompagnement des familles en cas de décès d'un enfant

La loi n° 2020-692 du 8 juin 2020 visant à améliorer l'accompagnement des familles après le décès d'un enfant prévoit deux mesures Caf :

- la création d'une nouvelle prestation familiale, l'allocation forfaitaire en cas de décès d'un enfant ;
- la prolongation du droit à certaines prestations.

▶▶ [Lire la suite](#)



## PRESTATIONS FAMILIALES

### Rentrée 2020

Le montant de l'allocation de rentrée scolaire est exceptionnellement augmenté de 100 euros par enfant. A partir du 18 août, la Caf a versé l'allocation de rentrée scolaire à 78 501 allocataires avec enfants de 6-16 ans pour un montant de 67,4 millions d'euros ; soit 149 170 enfants bénéficiaires.

▶▶ [Lire la suite](#)

### Réforme aides au logement

Cette réforme entrera en vigueur le 1er janvier 2021. L'aide au logement sera calculée sur la base des 12 derniers mois (contre 2 ans actuellement) avec une actualisation trimestrielle.

▶▶ [Lire la suite](#)

## PUBLICATION

### Enquête de satisfaction

Tous les ans, la Caisse nationale des Allocations familiales réalise une enquête auprès des allocataires. En 2019, les outils numériques remportent un vif succès.

[Consulter les principaux résultats nationaux](#)



87%

des allocataires sont satisfaits de la qualité de service globale de la Caf



caf.fr